

## LOTTERIES.

De l'Eglise Catholique, 1<sup>re</sup> classe  
pour 1828.

Qui sera tirée pacifiquement le Mardi 8 Mars.  
Lots gagnants :

1 lot de 7000, un de 6000, un de 5000, un de 4000, un de 3000, un de 2720, six de 1600, douze de 500, 120 de 20, 200 de 10, et 7000 de 1. De ce qui forme un capital de 97,440 piastres.

Ceux qui désireront acheter des billets, ou pourront vendre leurs billets gagnants peuvent

se présenter à l'heureux Bureau de

**P. V. BARRET,**

Rue St. Louis, No. 37,

Postérieur au face de la Bourse.

Pris des billets—cinq piastres, vingt-

piastres et demie, quatre dix ecus.

On pourra aussi se servir dans la

LITTERIE DE LA LOUISIANE.

Qui sera tirée le 22 Mars ; les lots pris

piastres sont de 13000, 12000, 10000, 8000,

Le prix des billets de 50 piastres.

Et office No. 37, rue St. Louis, et

face de la Bourse de Hewlett, est toujours

ouvert pour toutes sortes d'affaires d'é-

change en traite ou monnaies étrangères,

piastres doubles, napolons ou souverains

sans cour, aux taux les plus bas d'es-

croissements.

19 février

1828.

LE MUSÉE DES OUVRIERES

DISTRICT COURT, LOUISIANE.

Qui pourront suivre nos sorties

1—7—26—29.

Qui sera payé de suite en argent, ou de

remboursement de billets, dans la

Litterie parisienne de l'eglise Catho-

lique, 1<sup>re</sup> classe de 1828.

Qui devra servir le 1<sup>er</sup> Mars prochain,

et s'adresser au BUREAU DE

**MALCOLM,**

No. 26, rue de Cluny, à l'enseigne de

Le Musée de l'eglise, ou à cette No. 15, Rue de

Cluny, en face de la Bourse.

D. 11, Rue, et Cluny. The subscribers have

just received and offer for sale 200 num-

bered shares ; 50 baskets silver oil ; 40 boxes

—assorted to debenture.

J. W. ZACHARIE & co.

63 Royal st.

15

DISTRICT COURT, SATURDAY

9th February, 1828.

On motion of Mr.

Douglas f. p. c. vs. R. Darr,

Esquire, of Counsel for

N. B. Le Brun, Sys-

tem of the Creditors of Bankrupts, on filing

of distribution—this cause ; it is ordered

by the Court that the creditors of the said N.

B. Le Brun, as well as all others interested

in this cause if they may have, on or before

Saturday, the 23d day of the present month,

why the said Trustees of distribution should

be remunerated and cushioned according to law.

(Signed) H. PARKE, Dy. CIR.

TREASURY OF THE STATE OF LOUISIANA

February 17, 1828.

This Office has been removed to the former

Court of the Ladies of St. Ursula.—The

same is opposite Mr. Joseph Le Carpentier's

dwelling house. The Office will be open

from 10 o'clock A. M. until 2 P. M.

F. GARDERE,

State Treasurer.

No. 7.

NOTICE.—The Office of the Treasurer of

the Parish of Orleans is now in the front of

the Church of the Ladies of St. Ursula, and in the

same with the State Treasury.

A. CHUAT,

Parish Treasurer.

1828.

HELVETIC INSTITUTION.

In the greater Islands to his system

of education, Mr. De Perne has joined, not

in his Island, Mr. J. W. Whistler, who

is a young man, recommended to

a confidence as well by his talents as

his character. Having been graduated at a

University in England, Mr. Whistler will

soon take charge of the little course of

education. The institution of Mr. De

Perne will offer to give men the double

course of preparing some to be admitted into

the Universities of the United States, and of furnish-

ing others a complete course of education

and to the commercial and ordinary parts of

education, but rigidly gathered to, will

in this primary the majority of an Helvetic

In the proposed plan of teaching, the

time between the memory and judgment

is short in words, and no pains spared

to make a system of different manners of

instruction simple and fugitive illustrations.

With the object of this seminary will be the

acquisition of valuable knowledge, and the

formation of those mental and moral habits in

which shall rest by the founders

of their responsibility and confidence in

human life.

The Institution is already in progress, at the

office of Mr. De Perne, No. 116 Royal Street.

4w

428. Commandants des bateaux-a-

vapeur ou de tout autre embarca-

tion, sont prévenus de ne point re-

cevoir à leur bord un militaire

ou marin nommé BUCKETT, âgé d'en-

viron 18 ans, et de 5 pieds 7 pouces au

plus grand de taille, de figure agréable.

Il portera éventuellement sur l'échelle pour maronne-

age, il portera anglais et français ; lorsqu'il partira

en mer, il portera d'un gilet rouge, casaque a-

marin, tissé bleu et blanc, et d'un pantalon de

la même étoffe. Une récompense de 10 piastres

sera offerte à quiconque fera connaitre au moins

le lieu où il est assenté, ou bien, le livrera

entre ses mains de son étoffe.

Il portera également sur l'échelle pour maronne-

age, il portera anglais et français ; lorsqu'il partira

en mer, il portera d'un gilet rouge, casaque a-

marin, tissé bleu et blanc, et d'un pantalon de

la même étoffe. Une récompense de 10 piastres

sera offerte à quiconque fera connaitre au moins

le lieu où il est assenté, ou bien, le livrera

entre ses mains de son étoffe.

Il portera également sur l'échelle pour maronne-

age, il portera anglais et français ; lorsqu'il partira

en mer, il portera d'un gilet rouge, casaque a-

marin, tissé bleu et blanc, et d'un pantalon de

la même étoffe. Une récompense de 10 piastres

sera offerte à quiconque fera connaitre au moins

le lieu où il est assenté, ou bien, le livrera

entre ses mains de son étoffe.

Il portera également sur l'échelle pour maronne-

age, il portera anglais et français ; lorsqu'il partira

en mer, il portera d'un gilet rouge, casaque a-

marin, tissé bleu et blanc, et d'un pantalon de

la même étoffe. Une récompense de 10 piastres

sera offerte à quiconque fera connaitre au moins

le lieu où il est assenté, ou bien, le livrera

entre ses mains de son étoffe.

Il portera également sur l'échelle pour maronne-

age, il portera anglais et français ; lorsqu'il partira

en mer, il portera d'un gilet rouge, casaque a-

marin, tissé bleu et blanc, et d'un pantalon de

la même étoffe. Une récompense de 10 piastres

sera offerte à quiconque fera connaitre au moins

le lieu où il est assenté, ou bien, le livrera

entre ses mains de son étoffe.

Il portera également sur l'échelle pour maronne-

age, il portera anglais et français ; lorsqu'il partira

en mer, il portera d'un gilet rouge, casaque a-

marin, tissé bleu et blanc, et d'un pantalon de

la même étoffe. Une récompense de 10 piastres

sera offerte à quiconque fera connaitre au moins

le lieu où il est assenté, ou bien, le livrera

entre ses mains de son étoffe.

Il portera également sur l'échelle pour maronne-

age, il portera anglais et français ; lorsqu'il partira

en mer, il portera d'un gilet rouge, casaque a-

marin, tissé bleu et blanc, et d'un pantalon de

la même étoffe. Une récompense de 10 piastres

sera offerte à quiconque fera connaitre au moins